

# En Guadeloupe, les femmes et les plus diplômés recourent plus souvent à la formation

Insee Analyses Guadeloupe • n° 88 • Novembre 2025



En 2022, en Guadeloupe, une personne âgée de 18 à 69 ans sur quatre a suivi une formation à visée professionnelle ou personnelle au cours des douze derniers mois. Il s'agit majoritairement de formations non formelles. Les femmes, les personnes les plus diplômées et celles en emploi sont les plus concernées, tandis que celles en situation d'inactivité et les moins qualifiées y ont plus rarement accès. Concernant les formations professionnelles, le secteur public et les grandes structures offrent davantage d'opportunités, grâce à des moyens dédiés et des obligations légales. La motivation principale du recours à la formation est l'amélioration des compétences, avec un bénéfice surtout sur la performance au travail. Un adulte sur deux n'a pas suivi de formation et ne compte pas en suivre. Parmi ceux qui souhaiteraient se former davantage, les principales difficultés évoquées sont l'incompatibilité avec l'emploi du temps ou les responsabilités familiales et le manque de formations adaptées.

En partenariat avec :



## En 2022, un adulte sur quatre a suivi une formation

En 2022, 27 % des personnes âgées de 18 à 69 ans en Guadeloupe et n'étant pas en formation initiale ► **définition** déclarent avoir suivi au moins une formation au cours des douze derniers mois ► **figure 1**. Pour l'essentiel, il s'agit d'une formation qui ne conduit pas à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre reconnu (dite formation non formelle). En effet, 26 % des adultes ont suivi une formation non formelle. Seule une minorité (1 %) a suivi une formation formelle ► **définition** menant à un titre reconnu. Ces derniers sont des adultes ayant repris leurs études après une interruption d'au moins un an. En France

## ► 1. Taux d'accès à la formation des personnes de 18 à 69 ans en 2022

|                   |                                    |                        |                 | en %     |
|-------------------|------------------------------------|------------------------|-----------------|----------|
| Caractéristiques  | Formation formelle ou non formelle | Formation non formelle |                 |          |
|                   |                                    | À but professionnel    | À but personnel | Ensemble |
| Lieu de résidence |                                    |                        |                 |          |
| Guadeloupe        | 27                                 | 20                     | 10              | 26       |
| Martinique        | 36                                 | 29                     | 13              | 36       |
| Guyane            | 30                                 | 24                     | 8               | 28       |
| La Réunion        | 31                                 | 24                     | 13              | 31       |
| Mayotte           | 13                                 | 11                     | 2               | 13       |
| Ensemble des DROM | 29                                 | 22                     | 11              | 29       |
| France hexagonale | 48                                 | 37                     | 20              | 47       |
| Ensemble France   | 47                                 | 36                     | 20              | 47       |

**Lecture** : En 2022, 26 % des personnes ont suivi au moins une formation non formelle, au cours des douze derniers mois en Guadeloupe.

**Note** : Une personne peut avoir suivi plusieurs formations (formelle, non formelle, à but professionnel, à but personnel).

**Champ** : France, personnes âgées de 18 à 69 ans et n'étant pas en formation initiale.

**Source** : Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

hexagonale, le taux de formation non formelle atteint 47 % et le taux de formation formelle est également de 1 %.

Les formations non formelles (la suite de l'étude se restreint à celles-ci) peuvent viser un objectif professionnel ou personnel. En Guadeloupe, 20 % des personnes ont suivi au moins une formation à but professionnel (37 % en France hexagonale), et 10 % ont suivi au moins une formation à but personnel (20 % en France hexagonale).

## En Guadeloupe, le recours à la formation est plus marqué chez les femmes

En Guadeloupe, les femmes accèdent davantage à la formation que les hommes, que ce soit dans un objectif professionnel ou personnel ► **figure 2**. Cette tendance diffère de la France hexagonale, où les hommes suivent davantage de formations professionnelles que les femmes et inversement, les femmes suivent plus de formations personnelles que les hommes.

En Guadeloupe, bien que les femmes soient en moyenne plus diplômées que les hommes (54 % d'entre elles ont au moins le bac contre 45 % des hommes, selon le recensement de population 2022), leur insertion sur le marché du travail reste plus faible. Elles sont notamment plus fréquemment en charge de responsabilités familiales (5 % des femmes se déclarent au foyer, soit 10 fois plus que les hommes, source RP 2022). Le décalage entre un niveau de diplôme plus élevé chez les femmes et une moindre insertion sur le marché du travail s'observe également dans la plupart des pays de l'OCDE [\[\(6\) OCDE, 2024\]](#). Les femmes en emploi sont aussi plus souvent à temps partiel ou en sous-emploi. Dans ce contexte, la formation devient un levier d'employabilité et de reconversion. Elle peut représenter une opportunité de se réorienter ou rester active professionnellement.

L'accès à la formation est croissant avec le niveau de diplôme

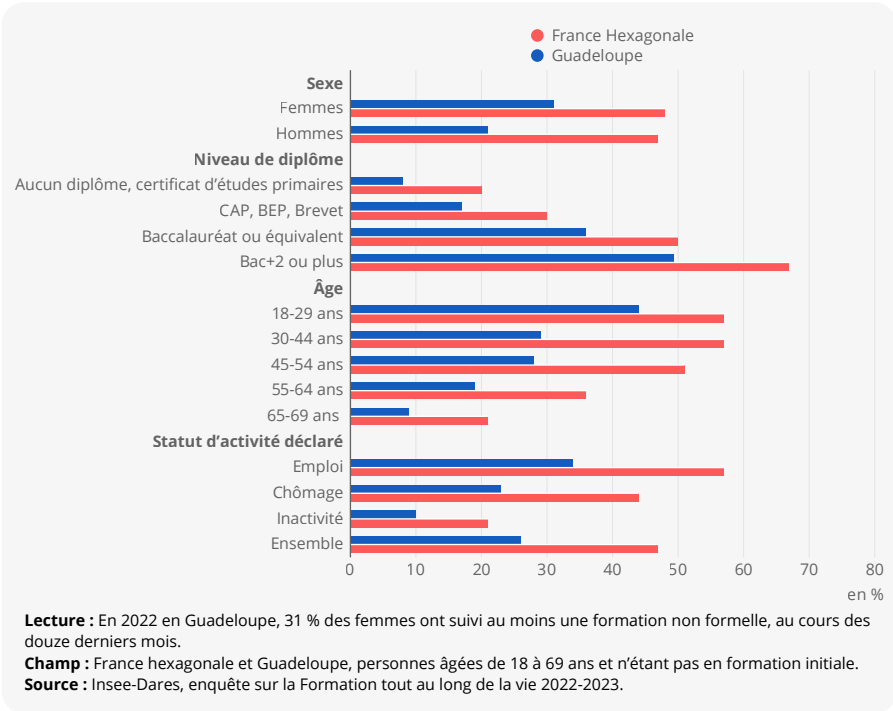
Le diplôme est un marqueur fort de l'accès à la formation. En effet, plus le niveau de diplôme est élevé, plus l'accès à la formation est fréquent : 49 % des titulaires d'au moins un bac+2 ont suivi une formation au cours des douze derniers mois, contre 8 % des personnes sans diplôme. Cela explique en partie les différences d'accès à la formation observée avec l'Hexagone où le niveau de diplôme est plus élevé que dans la région.

L'accès à la formation tend à diminuer avec l'âge. En effet, 44 % des adultes âgés de 18 à 29 ans ont recours à la formation contre 16 % des 55 à 69 ans. Cette relation entre âge et accès à la formation s'explique en partie par les différences de niveaux de diplôme entre générations. Les plus jeunes, plus diplômés et en phase d'entrée sur le marché du travail, mobilisent davantage la formation comme levier d'adaptation et de professionnalisation. Les plus âgés bénéficient d'une expérience consolidée et d'une stabilité professionnelle accrue, ce qui se traduit par une moindre participation aux actions de formation.

Les personnes en emploi se forment plus que les autres

Le statut d'activité joue également un rôle dans l'accès à la formation. Les personnes en emploi se forment plus souvent que celles au chômage ou inactives. En plus d'un niveau de diplôme souvent plus élevé, les personnes en emploi bénéficient des dispositifs internes de leur entreprise, des plans de formation ou de leur compte personnel de formation (CPF) ► [tableau complémentaire 2](#). Les demandeurs d'emploi, dépendent principalement des formations financées par France Travail

► 2. Taux d'accès à la formation non formelle des personnes de 18 à 69 ans selon leurs caractéristiques au moment de l'enquête en 2022



ou les collectivités locales, mais peuvent également mobiliser leur CPF pour celles ayant déjà ouvert leurs droits, tandis que les personnes inactives accèdent rarement à des dispositifs structurés. Il s'agit principalement de personnes à la retraite (44 %), déclarant un problème de santé ou un handicap (26 %) ou au foyer (19 %).

Le recours à la formation à finalité professionnelle révèle de fortes disparités selon la catégorie socioprofessionnelle. En Guadeloupe, les cadres et les professions intermédiaires présentent des taux

d'accès proches, respectivement 38 % et 39 %, nettement supérieurs à ceux des employés (28 %) et des ouvriers (13 %) ► [figure 3](#). Ces écarts s'expliquent en partie par les différences de niveau de diplôme initial : les cadres et professions intermédiaires sont plus souvent titulaires de diplômes supérieurs (62 % des cadres et des professions intermédiaires ont au moins un bac+2, contre 12 % pour les employés et ouvriers). Dans l'Hexagone également, l'accès à la formation est en effet nettement plus élevé pour les cadres et professions intermédiaires que pour

► 3. Taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel des personnes en emploi au moment de l'enquête en 2022

| Caractéristiques                                          | Taux d'accès    |                   |
|-----------------------------------------------------------|-----------------|-------------------|
|                                                           | Guadeloupe      | France hexagonale |
| <b>Statut d'emploi</b>                                    |                 |                   |
| Travailleurs indépendants                                 | 20              | 41                |
| Salariés du public                                        | 39              | 61                |
| Salariés du privé, dont :                                 | 27              | 48                |
| Contrats à durée indéterminée (CDI)                       | 27              | 49                |
| Contrats à durée déterminée (CDD)                         | 28              | 34                |
| <b>Catégorie socioprofessionnelle</b>                     |                 |                   |
| Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise | 20 <sup>1</sup> | 35                |
| Cadres                                                    | 38              | 68                |
| Professions intermédiaires                                | 39              | 60                |
| Employés                                                  | 28              | 39                |
| Ouvriers                                                  | 13              | 33                |
| <b>Taille de l'établissement (privé et public)</b>        |                 |                   |
| Moins de 10 salariés                                      | 15              | 35                |
| De 10 à 19 salariés                                       | 30              | 46                |
| De 20 à 49 salariés                                       | 31              | 54                |
| De 50 à 249 salariés                                      | 35              | 53                |
| 250 salariés ou plus                                      | 51              | 63                |

<sup>1</sup> L'interprétation de cet indicateur doit être faite avec précaution, compte tenu de la faiblesse de l'effectif observé.  
**Lecture :** En 2022, en Guadeloupe, 20 % des travailleurs indépendants en emploi ont suivi au moins une formation non formelle à but professionnel au cours des douze derniers mois.  
**Champ :** France hexagonale et Guadeloupe, personnes âgées de 18 à 69 ans et n'étant pas en formation initiale.  
**Source :** Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

les employés et les ouvriers. Le niveau des postes occupés peut également impliquer un effort de formation plus soutenu pour les catégories les plus élevées.

### Les salariés du public recourent davantage à la formation professionnelle

Le taux d'accès à la formation professionnelle est plus élevé pour les personnes en emploi dans le secteur public (39 %), que pour celles employées dans le secteur privé (27 %) et les travailleurs indépendants (20 %). Le cadre légal de la fonction publique explique en partie ces différences. L'organisation de concours, les possibilités de mobilités internes, la généralisation des entretiens professionnels annuels sont autant d'éléments qui favorisent la planification d'actions de formation dans le secteur public. La taille de l'établissement est également déterminante dans l'accès aux formations des personnes en emploi. En Guadeloupe, les salariés des grandes structures (plus de 250 salariés) accèdent bien davantage à la formation que ceux des petits établissements (moins de 10 salariés). Dans le secteur public, comme dans le privé, les établissements de grande taille disposent généralement de services de ressources humaines et de moyens dédiés à la gestion de la formation [\[\(2\) Checcaglini et al, 2023\]](#). Ceux-ci permettent une diffusion plus large des informations sur l'offre en formations, renforçant leur visibilité et leur accessibilité auprès des salariés.

### Quatre formations sur dix sont suivies pour approfondir ses connaissances ou compétences

En Guadeloupe, quatre formations sur dix (36 %) sont suivies dans le but d'approfondir ses connaissances ou compétences sur un sujet d'intérêt [► tableau complémentaire 2](#).

La recherche d'efficacité professionnelle est une motivation plus marquée sur le territoire : pour les personnes en emploi, 32 % des formations sont suivies pour « mieux faire son travail », contre 20 % en France hexagonale. En Guadeloupe, les raisons principales de suivre une formation pour les personnes au chômage sont la recherche d'un emploi et le développement de nouvelles compétences (23 % chacune).

Les personnes en emploi recourent davantage à des formations dans le domaine de la santé et les services à la personne (23 %), tandis que celles au chômage s'orientent davantage vers les secteurs du commerce et de l'administration des entreprises (24 %). Outre l'accès, le statut d'activité influe aussi le type de formations suivies.

Les personnes en emploi suivent des formations à but professionnel plus courtes que celles au chômage [► tableau complémentaire 1](#). Deux tiers de leurs formations durent moins de 20 heures. À l'inverse, neuf formations professionnelles sur dix suivies par des personnes au chômage dépassent 20 heures de formation. Les personnes inactives se tournent davantage vers des formations non formelles à but personnel, alors que les personnes en emploi ou au chômage privilégient les formations non formelles ayant un objectif professionnel. Les personnes au chômage initient plus souvent elles-mêmes leur formation que les personnes en emploi (59 % contre 28 %), traduisant une volonté de reconversion ou une démarche active de retour à l'emploi. Elles sont également incitées par le service public de l'emploi (31 %) qui propose des stages de formation pour les aider à maintenir une relation avec le monde du travail.

Le principal bénéfice déclaré par les actifs en emploi est une amélioration de leurs performances au travail (51 %). Plus d'un quart des personnes en emploi ayant suivi une formation évoquent également un bénéfice sur le plan personnel. En revanche, les formations suivies au cours des 12 derniers mois n'ont pas entraîné d'augmentation salariale significative.

### En Guadeloupe, une personne sur deux n'a pas suivi de formation et ne souhaite pas en suivre

En 2022, 49 % des personnes hors études initiales n'ont pas suivi de formation au cours de l'année écoulée et ne souhaitent pas en suivre, tandis que 14 % ont déjà été formées et ne souhaitent pas se former à

nouveau. Ainsi, près de deux personnes sur trois déclarent ne pas avoir l'intention de se former [► figure 4](#). À l'inverse, 24 % des adultes en Guadeloupe expriment un souhait de formation sans en avoir encore bénéficié, et 13 % souhaitent poursuivre après une première expérience. Par ailleurs, l'intention de se former varie également selon la situation professionnelle : 50 % des personnes au chômage déclarent vouloir suivre une formation, contre 39 % de celles en emploi et 17 % des inactives.

Parmi les adultes ayant suivi une formation, 76 % déclarent ne pas avoir rencontré de difficultés pour y accéder, un niveau proche de celui observé en France hexagonale [► tableau complémentaire 3](#).

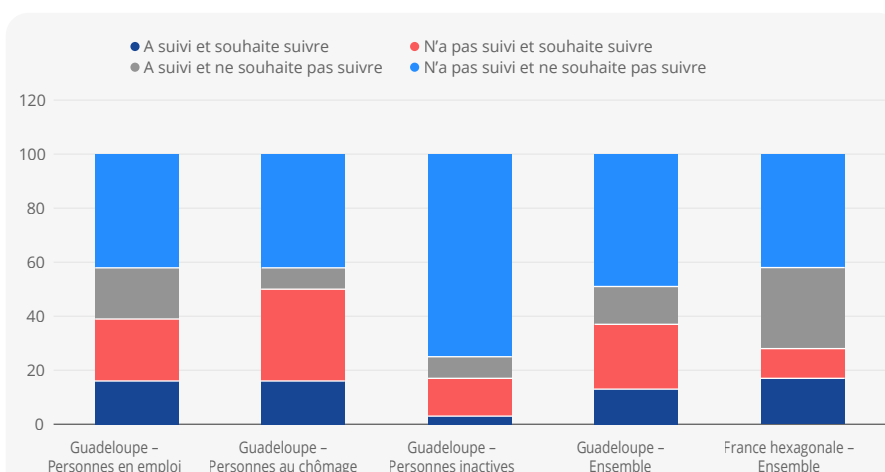
Les principales difficultés évoquées par les personnes qui souhaiteraient se former davantage concernent le temps disponible, l'existence d'une formation adéquate et les responsabilités familiales. En effet, 17 % considèrent que leur charge de travail ou leur emploi du temps n'est pas compatible avec la formation, 16 % estiment qu'il n'existe pas de formations correspondant à leurs besoins, et 13 % ont des responsabilités familiales qui rendent incompatible le suivi d'une formation [► tableau complémentaire 4](#). Ces trois difficultés sont les plus fréquemment rencontrées, comme pour la France hexagonale, que ce soit par les personnes déjà formées ou non. ●

François-Xavier Lépine, Fernando Zavala (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://insee.fr)

### ► 4. Part de la population souhaitant suivre des formations



**Lecture :** En 2022 en Guadeloupe, 24 % des personnes souhaitent se former et n'ont pas suivi de formation formelle ou non formelle dans les 12 derniers mois.

**Champ :** France hexagonale et Guadeloupe, personnes âgées de 18 à 69 ans et n'étant pas en formation initiale.

**Source :** Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

## ► Sources et méthodes

L'enquête Formation tout au long de la vie (FLV) est le volet français de l'enquête européenne Adult Education Survey (AES), visant à quantifier la participation des personnes en âge de travailler à la formation tout au long de la vie. Cette enquête sous règlement européen est organisée tous les six ans, par l'Insee et la Dares. La collecte a été réalisée en face-à-face de septembre 2022 à mars 2023 auprès d'un échantillon d'environ 18 000 personnes âgées de 18 à 69 ans vivant dans un logement ordinaire.

L'édition précédente a eu lieu en 2016, sur un champ alors restreint aux personnes âgées de 18 à 64 ans vivant en France métropolitaine. En 2022, ce champ a été étendu aux personnes âgées de 18 à 69 ans et aux départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte). Toute comparaison temporelle concernant les départements d'outre-mer est donc exclue.

L'enquête se compose de deux parties. Un premier volet « formation » se concentre sur l'activité professionnelle, l'accès à l'information sur les possibilités de formation, les études ou formations formelles suivies au cours des douze derniers mois, le parcours scolaire, les autres formations suivies, les difficultés pour suivre des formations, les apprentissages informels, la connaissance des droits en matière de formation, les langues et les origines géographiques, et l'état de santé de l'enquêté. Le second volet « compétences » comporte un module sur l'usage d'Internet et un module sur les compétences mobilisées dans la vie quotidienne, permettant notamment de mesurer l'illettrisme.

Le **taux d'accès à la formation** selon le statut d'activité au moment de l'entrée en formation (en emploi, au chômage ou inactif) est estimé en rapportant un effectif calculé à partir de l'enquête Formation tout au long de la vie à un effectif calculé à l'aide de l'enquête Emploi. Par exemple, le taux d'accès à la formation des personnes se déclarant au chômage au moment de leur entrée en formation est le rapport entre le nombre de personnes ayant suivi au moins une formation pendant la période où elles se déclarent au chômage, estimé dans FLV, et le nombre d'individus ayant déclaré être principalement au chômage pendant au moins un mois au cours des douze derniers mois, issu de l'enquête Emploi.

## ► Encadré 1 – Des débouchés contrastés à l'issue des formations suivies

Entre janvier 2022 et septembre 2024, 24 300 formations sont suivies par les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en Guadeloupe. Parmi elles, 3 % sont abandonnées avant leur terme ► **tableau complémentaire 5**. Deux participants sur cinq décrochent un emploi dans les six mois suivant l'issue de ces formations et un sur cinq dès le premier mois. Les femmes suivent plus souvent des formations, mais les hommes accèdent plus fréquemment et plus rapidement à l'emploi : 46 % des hommes formés trouvent un emploi dans les six mois, contre 38 % des femmes. Le niveau de diplôme joue également un rôle important : 26 % des demandeurs d'emploi ayant suivi une formation de France Travail et ayant au plus un niveau primaire trouvent un emploi, contre 48 % de ceux titulaires d'au moins un bac + 3.

L'âge constitue également un facteur déterminant : la moitié des personnes âgées de 16 à 29 ans accède à un emploi dans les six mois après la formation, contre seulement un adulte sur quatre parmi la classe des 55 à 70 ans. Les formations suivies par les seniors s'inscrivent plus souvent dans un parcours plus long d'accès à l'emploi. Ils sont en effet plus nombreux à participer à des formations de remise à niveau, maîtrise des savoirs de base (alphabétisation, bureautique), préalables au suivi d'autres formations plus professionnalisantes. En outre, les demandeurs d'emploi les plus âgés sont aussi ceux qui déclarent plus fréquemment des freins périphériques à l'emploi comme la santé, le transport ou des difficultés financières.

La moitié des personnes ayant suivi une formation dans les domaines des fonctions de production, de l'électricité et de l'électronique et des services à la collectivité trouvent un emploi dans les six mois après la formation. Les domaines de la formation générale, des lettres et des langues, ainsi que celui des arts et de la transformation de matériaux mènent plus difficilement à l'emploi.

Les domaines de formation les plus suivis concernent l'échange et la gestion ainsi que les services aux personnes. Dans ces deux domaines, les taux d'accès à l'emploi sont respectivement de 46 % et 43 % six mois après la formation.

## ► Définitions

L'enquête Formation tout au long de la vie utilise les concepts européens de formation. Le terme de formation désigne toutes les formes d'apprentissage organisé impliquant la présence d'un formateur, y compris à distance. Deux types de formations sont distingués :

- Les **formations formelles**, sont celles qui présentent un apprentissage graduel hiérarchisé par niveau, exigent des prérequis pour l'admission, durent au moins un semestre et permettent d'obtenir un titre ou un diplôme, reconnu par le système éducatif national ;
- Les **formations non formelles** correspondent aux autres formations. Elles peuvent conduire à l'obtention d'une certification, comme un certificat de qualification professionnelle (CQP), une habilitation ou un permis. Elles peuvent être à but professionnel ou personnel. Le caractère professionnel de la formation est fondé sur la déclaration de l'enquêté quant à la finalité de la formation ; il ne dépend ni du contexte, ni de l'objectif de la formation.

L'**apprentissage informel** se distingue de la formation dans le sens où il ne requiert pas d'organisation institutionnalisée ; notamment, il ne met pas en œuvre de relation ni d'interaction structurée comme celle d'élève-formateur.

Un **sortant de formation initiale** est une personne qui a terminé ses études depuis un an sans avoir connu auparavant une interruption de plus d'un an. La sortie de formation initiale correspond ainsi à la première interruption de plus d'un an du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

## ► Pour en savoir plus

- **Checaglini A., Marion-Vernoux I. (Céreq), Estrade M.-A. (France compétences), Rosa S. (Dares)**, « Comment les entreprises ont-elles formé en 2020 ? », Dares Analyses n° 32, mai 2023.
- **Bentoudja L. (Insee), Rosa S., Schianchi H. (Dares)**, « Un recours plus fréquent à la formation en 2022 pour les personnes en emploi et les plus diplômées », Insee Première n° 1994, avril 2024.
- **Makhzoum S. (Dares)**, « Les seniors sur le marché du travail en 2024 – Poursuite de la hausse du taux d'emploi des seniors, en particulier pour les 60-64 ans », Dares Résultats n° 40, juillet 2025.
- Formations et emploi, Insee Référence, février 2025.
- Regards sur l'éducation 2024, OCDE, décembre 2024.

